**Termes de Référence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif :** | Recrutement d’un (e) consultant (e) pour la formation des partenaires nationaux aux droits de l’enfant |
| **Type de contrat :** | Contrat Individuel  Contrat Institutionnel |
| **Type de Consultation** | National  International  Non applicable |
| **Programme** | Politique Sociale |
| **Lieu de travail :** | Tunis, Tunisie |
| **Durée de l’appui :** |  |
| **Budget & Source de Financement** |  |

1. **Contexte et justification de la consultation :**

Les défis actuels, tels que la pauvreté et le manque d'accès aux services sociaux, soulignent la nécessité croissante d'une réponse stratégique et intégrée au niveau des politiques publiques. Alors que l'environnement international a évolué avec l'adoption de conventions telles que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), les ministères sociaux jouent un rôle central dans la concrétisation de ces engagements. Cependant, il devient évident que l'intégration des droits des enfants dans les stratégies nationales est insuffisante. Cependant, il de plus en plus impératif d'opérationnaliser ces engagements, tout en préconisant une approche de déclinaison des orientations nationales dans les politiques publiques et les budgets. La Budgétisation Sensible à l'Enfant (BSE) est présentée comme un moyen essentiel pour traduire les principes des droits de l'enfant en actions concrètes, conformément à la CIDE, qui stipule l'obligation des États de mobiliser des ressources adéquates. La Tunisie, engagée dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et la budgétisation sensible à l'enfant, est néanmoins confrontée au défi de la non-traduction de ces engagements dans les politiques publiques et les budgets ministériels. Cela souligne le besoin pressant d'aligner les intentions politiques sur des allocations financières appropriées pour répondre efficacement aux besoins spécifiques des enfants.

[L’observation générale n° 19 (2016) sur l’élaboration des budgets publics aux fins de réalisation des droits de l’enfant](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/162/32/PDF/G1616232.pdf?OpenElement)[[1]](#footnote-2), précise les obligations qui incombent aux États parties et fournit des recommandations aux responsables des budgets sur la manière de réaliser l’ensemble des droits consacrés par la Convention, notamment ceux des enfants vulnérables, par la prise de décisions budgétaires efficaces, efficientes, équitables, transparentes et durables.

A cet effet, un partenariat entre le ministère des Finances et le bureau de l’UNICEF a été lancé depuis janvier 2023 pour promouvoir l’institutionnalisation de la Budgétisation Sensible aux Enfants et la Budgétisation Sensible au Genre et la transformation des pratiques budgétaires qui contribuent à la réalisation effective des politiques publiques. Ce partenariat a porté sur le renforcement des compétences et l’accompagnement technique des acteurs clés en matière des nomenclatures sensibles à l’enfant et au genre permettant l’identification, le suivi et l’analyse des allocations budgétaires destinées aux personnes les plus vulnérables y compris les enfants et les femmes.

En capitalisant sur les travaux déjà engagés dans le cadre de ce partenariat, l'UNICEF continue à appuyer le ministère des Finances à la mise en œuvre de la BSE. Et c’est dans ce cadre que le bureau de l’UNICEF envisage d’organiser deux sessions de formation et de sensibilisation au profit des 60 cadres des ministères chargés de l’enfance en matière des droits des enfants afin de renforcer leurs capacités à décliner les engagements nationaux et internationaux dans les politiques publiques (programmes) et des budgets, garantissant ainsi la promotion des droits des enfants et leur le bien être.

L’UNICEF souscrit à ce besoin et s’engage à apporter un appui au ministère des Finances pour assurer une série de deux sessions de formation (2 jrs/ session) au profit des points focaux GBO en matière des droits de l’enfant.

1. **Objectif Général de la consultation :**

Dans le cadre du travail continu avec le Ministère des Finances sur l’institutionnalisation d’une budgétisation sensible à l’enfant et au genre, la présente consultation a pour objectif de renforcer les capacités des points focaux GBO en matière de connaissances, promotion, suivi, respect et réalisation des droits des enfants, filles et garçons en Tunisie, tout en mettant le focus sur les engagements de la Tunisie dans le domaine des droits de l’enfant (Conventions, Traités, accords internationaux) et le cadre juridique national qui régit les droits de l’enfant en Tunisie (CPE, juridiction nationale…etc.). Ceci contribuera à renforcer leur capacité à intégrer les engagements internationaux et nationaux en matière des droits des enfants dans la planification budgétaire.

L’objectif final étant que chacun des points focaux de différentes unités de gestion budgétaire par objectif (GBO) puisse avoir les savoirs et les compétences nécessaires à la prise en considération des droits de l’enfant dans les processus de la conception, la planification, le suivi et l’analyse du budget.

1. **Objectifs spécifiques :**

* Renforcer les capacités des bénéficiaires en matière de suivi du respect des engagements internationaux souscrits par le gouvernement pour la promotion, le respect, la réalisation et la protection des droits des enfants.
* Former 60 bénéficiaires lors de 2 sessions (2 jrs/ session) œuvrant dans les domaines de l’enfance et du développement à l’approche du développement axée sur l’enfance et fondée sur les droits de l’enfant, suivre la place accordée à l’enfant dans les politiques nationales et mieux intégrer les droits de l’enfant dans le processus budgétaire.
* Informer les bénéficiaires sur le contexte et la situation des enfants en Tunisie.

1. **Résultats attendus :**

* Les cadres des ministères chargés de l’enfance sont dotés de savoirs compétences et des acquis en matière des droits des enfants et sensibiliser sur l’importance de déclinaison des engagements nationaux et internationaux dans le processus de budgétisation et ce en vue d’améliorer la situation et de réaliser les droits de l’enfant.

1. **Responsabilités et taches des consultants :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Description des Taches** | | |
| **Taches** | **Livrables** | **Délais** |
| 1. Cadrage de la mission -réunion avec le M. Finances et l’UNICEF et préparation des sessions de formation | * Grilles d’appréciation des connaissances et attentes des participants. * Un draft du programme des sessions de formation pour validation du contenu du programme de formation | * Une semaine avant le démarrage des différentes sessions |
| 1. Animation de 2 sessions de formation pendant 5 jours pour 60 personnes :  * 30 personnes / session/ 2 jrs | * Outils pédagogiques (présentations PPT, travaux de groupe, quizz, grilles, etc…) adaptés issus de la convention, du Code de la protection de l’enfance, etc. | * 3 jours avant le démarrage de chaque session. |
| 1. Rapports de mission  * Un rapport sur les 2 sessions de formation * Une synthèse des feedbacks des participants aux formations sur leur satisfaction par rapport aux objectifs des formations | * Un rapport décrivant le déroulement des 2 sessions de formation et comportant l’évaluation des bénéficiaires, les leçons tirées et les recommandations pour mieux capitaliser la série de formations réalisées. | * Une semaine après la fin de chaque formation. |

1. **Durée, lieu et honoraires de la mission :**

La mission se déroulera à **Tunis** et durera 10 jours ouvrables sur une période de 2 mois calendaire.

Le payement des honoraires du consultant sera effectué après la réception et la validation finale des livrables et conformément à la grille des Nations Unies en vigueur.

Le consultant utilisera son propre PC.

1. **Profil attendu du consultant (e)**

* Consultant expert (e) en droits de l’enfant, ~~a~~vec les qualifications suivantes :

• **Qualifications et compétences** : titulaire d’au moins un diplôme universitaire supérieur (Bac+5) dans le domaine des droits humains, droits et protection des enfants et des personnes vulnérables, sciences sociales et juridiques ou autres domaines pertinents.

• **Expérience professionnelle postuniversitaire :**

* Justifier d’au moins 10 ans d’expérience dans le domaine de la formation aux droits de l’enfant et de planification stratégique.
* Disposer d’une connaissance avancée des traités et des normes internationaux et nationaux en matière de droits de l’enfant, des ODD et de l’agenda 2030.
* **Compétences linguistiques** : Français/Arabe

L’adhésion aux valeurs de l’UNICEF (diversité, inclusion, engagement, intégrité, travail en équipe, orienté vers les résultats, compétence de base en matière de communication, bienveillance, respect, confiance et responsabilité) est essentielle.

1. **Supervision : Section et personne responsable**

La supervision de la mission sera assurée par le spécialiste des politiques sociales au bureau de l’UNICEF Tunisie

1. Comité onusien des droits de l’enfant. [↑](#footnote-ref-2)